

Préfecture / Direction des ressources humaines et des moyens Bureau des ressources humaines

Arrêté modificatif portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la préfecture d'Eure-et-Loir

La Préfète d'Eure-et-Loir
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État;

Vu l'arrêté ministériel du 21 juillet 2014 modifié portant création du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de service déconcentré dans certains services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant composition du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la préfecture de l'Eure-et-Loir;

Vu le procès-verbal de répartition et d'attribution des sièges au comité technique de la préfecture d'Eure-et-Loir, établi à l'issue des élections professionnelles qui se sont déroulées du 30 novembre au 6 décembre 2018;

Vu l'arrêté initial portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la préfecture d'Eure-et-Loir du 5 février 2019;

Vu l'arrêté modificatif portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la préfecture d'Eure-et-Loir du 23 janvier 2020;

Vu le détachement au 1er octobre 2020 de Mme Florence LARSONNIER:

Vu la mobilité de M. Jacques REBOUX;

Vu les désignations des nouveaux membres FSMI/FO du 5 octobre 2020;

Vu la désignation du nouveau membre UATS-UNSA du 5 octobre 2020;

Sur proposition de M. le Secrétaire Général.

ARRETE:

<u>Article 1^{er}</u>: l'arrêté portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la préfecture d'Eure-et-Loir du 23 janvier 2020 est modifié ainsi qu'il suit :

Sont désignés en qualité de représentants du personnel au sein du comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail de la préfecture d'Eure-et-Loir :

Syndicats	Nombre de sièges	5 membres titulaires	5 membres suppléants
FSMI/FO	4	Liliane JANCI	Marie-Claire DEL CORTE
		Thomas MOULIN	Mélissa ALAPHILIPPE
		Xavier RENARD	Alice MERLAND
		Valérie JUNIET	Françoise CHESNAIS
UATS-UNSA	1	Thierry ROSIER	Christele GILLES

<u>Article 2</u>: Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Chartres, le 5 octobre 2020

La Préfète

Pour la Préfète, Le Secrétaire Général

Adrien BAYLE